

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-985/SG/IAM portant licenciement ar mesure disciplinaire d'un élève-garde territorial.

n° 75-985/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

24 mai 1975

Numéro JO

n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro

25 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

l'élève-garde Hassan Moussa Ali, mle 1482, est licencié par mesure disciplinaire pour compter du 15 mars 1975, date à laquelle il a abandonné son poste. Il sera rayé des contrôles le même jour. Il recevra le certificat de libération.